



# Pomme de terre



LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1466 - 18 juin 2026

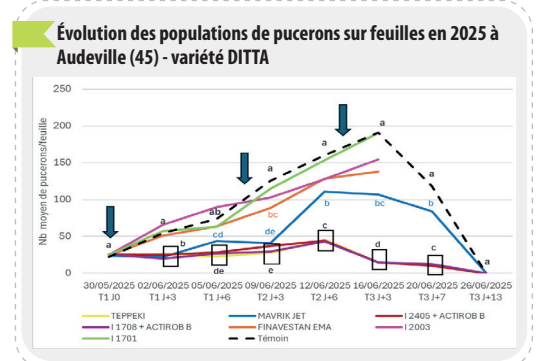
## SURVEILLANCE ET GESTION DES PIQUEURS SUCEURS SUR POMME DE TERRE

# Lutter contre les pucerons en pommes de terre de consommation

*En pommes de terre, les pucerons peuvent nuire au rendement en cas de forte pullulation et sont susceptibles de transmettre des virus impactant la qualité des plants et parfois des tubercules à la récolte (exemple de la souche virale Y<sup>NTN</sup>).*

sence continue jusqu'à floraison. De ce fait, 4 essais ont pu être mis en place (Aisne, Somme, Loiret, Marne) pour évaluer 8 solutions de lutte directe dont 4 de biocontrôle.

### Efficacité des solutions et impact sur le rendement



Concernant la réduction des populations de pucerons, le TEPPEKI confirme son statut de référence, alliant rapidité et persistance d'action. Les produits à base de cyantraniliprole adjuvants (I2405 & I1708) présentent des efficacités comparables au TEPPEKI (de l'ordre de 60 à 70 %) avec une cinétique d'action similaire. Le produit de contact MAVRIK JET induit quant à lui une réduction significative 3 jours après application mais dont l'effet se dissipe à T+7.

De leur côté, les produits de biocontrôle se révèlent peu performants dans ce contexte de forte pression. Par rapport au témoin non traité, les efficacités de ces solutions plafonnent à 20 % maximum quel que soit l'essai.

(Suite page 2)

## À DÉCOUVRIR

**Surveillance et gestion des piqueurs suceurs sur pomme de terre**

1-2

*Lutter contre les pucerons en pommes de terre de consommation*

**Congrès Fedepom**

3

*« Défendre nos métiers et la rentabilité de nos entreprises »*

**Filière**

4

*Faire place à la récolte 2026 : la filière passe à l'action*

Compte tenu du retrait progressif des matières actives autorisées pour cet usage et du risque de résistance chez *M.persicae* aux substances restantes, des expérimentations au champ sont mises en place depuis plusieurs années pour évaluer l'efficacité de solutions alternatives à ces matières actives.

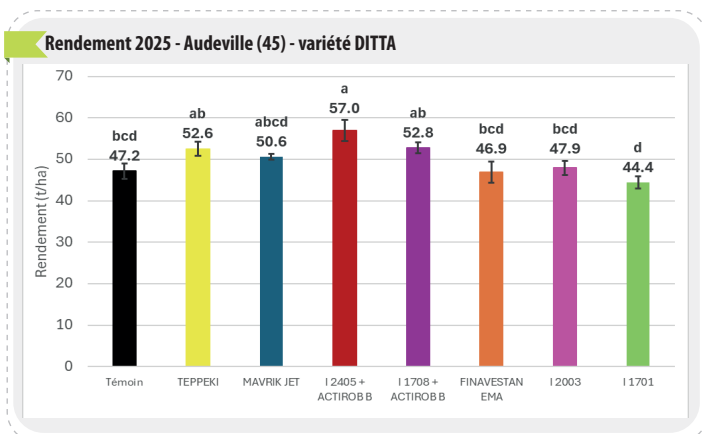
### Essais insecticides en 2025

En 2025, la pression pucerons a été exceptionnelle au champ notamment dans le Nord et en Beauce avec une arrivée précoce, une densité de populations très élevée et une pré-

#### Liste des modalités testées dans les essais insecticides de 2025

| Modalités         | Substance active                     | Dose                  |
|-------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| TEPPEKI           | Fonicamide                           | 0,16 kg/ha            |
| MAVRIK JET        | Tau-fluvalinate + pyrimicarbe        | 2,4 L/ha              |
| I2405 + ACTIROB B | Cyantraniliprole (75g/ha) + adjuvant | 0,1875 kg/ha + 1 L/ha |
| I1708 + ACTIROB B | Cyantraniliprole (50g/ha) + adjuvant | 0,5 L/ha + 1 L/ha     |
| FINAVESTAN EMA    | Huile de paraffine                   | 12 L/ha               |
| I1701             | <i>L. muscarium</i>                  | 4 kg/ha               |
| I1702             | <i>B. bassiana</i>                   | 1,25 L/ha             |
| I2003             | Biopolymères                         | 0,4 L/ha              |

L'ensemble des informations économiques et statistiques sur la production, la consommation sur le marché du frais français, l'export et toutes les autres informations économiques (tableaux de bord mensuels, cotations hebdomadaires, etc.) peuvent être retrouvées sur [cnipt.fr](http://cnipt.fr)



Enfin, le nombre d'auxiliaires a également été évalué tout au long de l'essai d'Audeville. On constate ainsi que l'arrivée des auxiliaires vers la mi-juin contribue largement à la régulation des populations de pucerons malgré un niveau d'infestation très élevé et une météo favorable au développement des ravageurs.

En termes d'impact sur le rendement, malgré les fortes infestations de pucerons et des symptômes visibles en culture avec la variété DITTA, on note, dans les 4 essais, peu d'écarts significatifs entre les modalités traitées et non traitées. Le gain maximum observé dans l'essai à Audeville est de 20 % pour une des modalités à base de cyantranilprole adjuvantée, tandis que le MAVRIK JET et le TEPPEKI apportent respectivement un gain de l'ordre de 6 % et 10 % (graphique ci-dessus). Cela s'explique probablement par un phénomène de compensation pendant le grossissement des tubercules.

Cependant des pertes supplémentaires liées aux viroses ont été observées, notamment pour les variétés plutôt sensibles au

virus Y comme la DITTA. En effet, en moyenne à Audeville, 28 % des tubercules à la récolte présentaient des symptômes d'arcs nécrotiques (cf photo ci-contre) caractéristiques de la souche NTN qui entraînent a minima un déclassement du lot lors de la commercialisation.



### Préconisations pour gérer les pucerons

Pour limiter les dégâts causés par les pucerons, il est recommandé de mettre en place en priorité des mesures prophylactiques : privilégier, quand cela est possible, l'utilisation de variétés peu sensibles aux viroses (notamment au virus Y) et favoriser la présence et l'installation d'auxiliaires de cultures qui jouent un rôle non négligeable dans la régulation des populations de pucerons en pommes de terre.

Après la levée, il est conseillé de surveiller régulièrement les parcelles et de n'intervenir chimiquement que si le seuil de 5 à 10 pucerons/feuilles ou 50 % des folioles touchées est dépassé. En deçà, l'impact sur le rendement est négligeable et le traitement ne sera pas valorisé. De plus, compte tenu du risque de résistance chez *M.persicae*, il est recommandé d'éviter l'utilisation de produits à base de pyréthrinoides seules. Une application de flonicamide (TEPPEKI, 0.16 kg/ha, BBCH 15 max) ou de cyantranilprole adjuvantée (PLESIVA GOLD, 0.125 kg/ha + ACTIROB B 1L/ha par exemple) apportera de meilleurs résultats. ■

Juliette MARON - ARVALIS

### Ravageurs émergents : étude des cicadelles

#### Quelles sont les espèces présentes en pommes de terre ?

Depuis quelques années, les signalements de cicadelles en fin de culture de pommes de terre se sont multipliés. Afin d'améliorer les connaissances sur ces ravageurs, un réseau d'épidémiologie a été initié en 2023 et s'est largement élargi depuis grâce à l'appui de partenaires.

Ce suivi, poursuivi en 2026, vise à mesurer l'abondance et à identifier les espèces de cicadelles présentes au champ sur la période de début mai à fin août. L'étude se porte à la fois sur les Typhlocybinæ (*Empoasca spp.*, *Eupteryx spp.*, etc.) et les Cixiidae.





Les résultats 2025 de ce suivi mettent en lumière la prépondérance des cicadelles de la sous-famille des Typhlocybinæ (*E. decipiens*, *E. affinis*, *E. atropunctata*...), dont la présence est quasi continue en culture, tandis que les Cixiidae sont présentes bien plus ponctuellement (notamment à l'Est) et dans de faibles proportions.

Sur les cinq espèces de Cixiidae identifiées, deux seulement sont reconnues dans la littérature scientifique comme capables de transmettre à la pomme de terre le phytoplasme *C.phytoplasma solani* responsable du stolbur : *P.leporinus*, surtout connue pour son rôle de vection du pathogène responsable du SBR en betteraves et *Hyalestes obsoletus*, considérée comme principal vecteur du stolbur en France.

Cependant, la présence de ces Cixiidae en parcelle ne signifie pas forcément que la culture sera contaminée par le stolbur car tous les individus ne sont pas porteurs du phytoplasme. Pour s'en assurer, une analyse PCR des tissus végétaux ou des tubercules en fin de cycle est obligatoire.

#### Les Typhlocybinées sont-elles nuisibles ?

Ces cicadelles sont historiquement considérées comme des ravageurs secondaires en pommes de terre ; or leurs dégâts sur la culture n'ont jamais été réellement quantifiés au champ. C'est pourquoi, des travaux en conditions semi-contrôlées ont été initiés depuis 2024 pour évaluer l'impact sur le rendement. Bien que non significative par rapport au témoin « sans cicadelles », une perte de rendement moyenne d'environ 10 % a été constatée dans la modalité « avec cicadelles ». Ces résultats nécessitent d'être confirmés dans un contexte pédo-climatique différent et sur une variété à cycle long.

| Typhlocybinées   |  | Cixiidae  |   |
|--|--|---|---|
|   |  |    |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-famille</li> <li>Deux genres principaux : <i>Empoasca</i> et <i>Eupteryx</i></li> <li>Grande diversité d'espèces : <i>E. decipiens</i>, <i>E. atropunctata</i>...</li> <li>Cycle aérien</li> <li>Dégâts directs + possible transmission virus (cf <i>Inov3PT</i>)</li> <li>Symptômes foliaires (piqûres, brûlures, jaunissements)</li> </ul> |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Famille</li> <li>Plusieurs genres identifiés en France</li> <li>Plusieurs espèces vectrices sur PdT : <i>H.obsoletus</i>, <i>R.panzeri</i>, <i>P.leporinus</i> + autres possibles</li> <li>Cycle aérien et souterrain (larves)</li> <li>Transmission phytoplasmes dont stolbur (CPS)</li> <li>Symptômes liés au stolbur (aérien et/ou tubercules)</li> </ul> |   |



Cliquez sur les liens pour en savoir plus

## CONGRÈS FEDEPOM

## « Défendre nos métiers et la rentabilité de nos entreprises »

Fedepom, la Fédération Nationale des négociants en Pomme de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros, a tenu son Congrès annuel le 16 juin à Lyon. Dans son discours de clôture, Dominique Père, Président de la Fédération, a évoqué les principaux enjeux du secteur. L'enjeu économique avec une « crise conjoncturelle, le plus souvent lié à des sujets de production ».

Il a également évoqué la croissance des charges : « la compétitivité de nos activités souffre par rapport à nos concurrents européens et mondiaux ». Or « la compétitivité économique permet de protéger notre marché intérieur et de conquérir de nouveaux marchés ». Dominique Père appelle à la « maîtrise de la production. Chaque fois que nous sommes contournés, la destruction de valeur progresse. Nous devons défendre nos métiers et la rentabilité de nos entreprises ». Autre enjeu : le manque de moyens financiers des 3 interprofessions. Semae est engagé dans une refonte de son organisation, Interfel a

décidé d'une baisse de son budget, et le CNIPT va connaître le retrait de la FCD au mois de juillet. « Les interprofessions doivent rester un lieu de dialogue. Nous défendons une juste répartition du financement. Nous regrettons le choix de la FCD de quitter l'interprofession. Nous défendons le lien amont/aval. Ces réticences à financer doivent nous interpeller. Plutôt que d'opposer les secteurs, rassemblons-les ».

Dominique Père a également fait part des travaux des congressistes. La commission semence a plaidé pour des indicateurs de marchés adaptés et plus pertinents. Les commissions pommes de terre et ail, oignon, échalote ont « pour la première fois » fusionné et ont évoqué trois sujets : l'avenir de la consommation pour le marché du frais ; comment l'emballage peut-il être source de valeur pour les filières ; l'approche collective pour conquérir les marchés à ce jour sous exploités par l'origine France. ■

Olivier MASBOU

## AGENDA

30 juin 2026

Les 6<sup>e</sup> rendez-vous Techniques

Pomme de terre de Villers

Villers-Saint-Christophe (02)

[www.arvalis.fr](http://www.arvalis.fr)

9-10 septembre 2026

Potato Europe

Allemagne

[www.potatoeurope.de](http://www.potatoeurope.de)

Éditeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél. : 01 44 69 42 10

Directrice de publication Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351



## EN BREF...

## Aide alimentaire

## Solaal lance Agridon

Solaal, l'organisation qui facilite le don de produits alimentaires par les agriculteurs et les entreprises agro-alimentaires, vient de lancer **Agridon**, une nouvelle plateforme numérique pensée pour simplifier et accélérer le don agricole. Cette plateforme modernisée est enrichie de nouvelles fonctionnalités : un formulaire de don optimisé ; un service après-don renforcé avec le téléchargement de l'attestation de don directement en ligne ; enfin la plateforme est adaptée aux spécificités de chaque don, quels que soient les volumes et les produits concernés. Agridon offre également la possibilité à l'agriculteur donateur de proposer un glanage solidaire sur son exploitation. Autre nouveauté qui vient soutenir la mise à disposition des dons auprès des associations d'aide alimentaire : la création d'un catalogue des dons, consultable en ligne. « Avec Agridon, nous avons voulu créer un outil simple, efficace et adapté aux besoins de chacun. Parce qu'un

don réussi est avant tout un don qui trouve rapidement un bénéficiaire » a déclaré Angélique Delahaye, Présidente de Solaal. Le CNIPT est membre fondateur de Solaal.

## Production

## L'UNPT lance LexiPom, une IA pour analyser les contrats

L'UNPT met à disposition de ses adhérents, LexiPom, un « outil inédit » basé sur l'intelligence artificielle et développé à partir de l'expertise contractuelle de l'UNPT ainsi que de son contrat type régulièrement actualisé au regard de l'évolution du droit et des réglementations interprofessionnelles». LexiPom réalise une première analyse des contrats du marché du frais afin d'identifier les principaux points de vigilance. L'outil « examine notamment les clauses relatives au prix, aux volumes, aux conditions de livraison, aux critères de qualité, aux pénalités, à la résiliation ou encore à la force majeure », explique l'UNPT. Le dispositif a vocation à être prochainement étendu aux contrats destinés à l'industrie.

## Événement

## Grand succès pour « Terres en Fête »

85 000 personnes, du monde professionnel comme du grand public, ont arpenté les allées de Terres en Fête, le plus grand salon agricole au Nord de Paris, du 5 au 7 juin. De nombreux représentants de l'État et des responsables politiques ont également participé à l'inauguration officielle. Cet événement se tient tous les deux ans à Tilloy-lès-Mofflaines, à proximité immédiate d'Arras (62). Pas de stand spécifique à la pomme de terre cette année mais des conférences dédiées à notre beau produit tout au long de ces 3 jours, sur le stand commun à la Communauté Urbaine d'Arras et à l'office de tourisme (Arras Pays d'Artois Tourisme). Le Président du CNIPT, Luc Chatelain, a animé deux d'entre elles, le samedi et le dimanche, parmi d'autres intervenants de la filière. Au programme : diversité et durabilité de la production, cycle de la pomme de terre, demande du marché, etc. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris les 9, 10 et 11 juin 2028 pour une nouvelle édition !



: Cliquez sur les liens pour en savoir plus

## FILIÈRE

# Faire place à la récolte 2026 : la filière passe à l'action

*Face à une situation de marché exceptionnelle marquée par des volumes records de pommes de terre récoltés en 2025, les acteurs de la filière pomme de terre ont décidé d'agir collectivement pour organiser la transition vers les récoltes 2026 et préserver la valeur de la production française.*

La récolte 2025 a atteint un niveau historique de 8,6 millions de tonnes, générant des stocks résiduels importants au moment où arrivent sur le marché les pommes de terre primeurs puis les nouvelles récoltes 2026. Cette situation crée un **risque de concurrence entre ancienne et nouvelle récolte**, susceptible de pénaliser l'ensemble des opérateurs de la filière.

Plutôt que de subir cette situation, les professionnels ont choisi de **mettre en place un plan d'actions coordonné reposant sur des engagements concrets de chaque maillon de la filière**.

Les **producteurs** et leurs organisations s'engagent ainsi à **accélérer l'écoulement des volumes excédentaires de la récolte 2025 qui ne trouvent plus de débouchés commerciaux**, notamment par leur réorientation vers **des usages alternatifs** (dons aux associations, méthanisation, mise en tas ou épannage). Cet effort vise à réduire la pression sur le marché et à préparer l'arrivée des nouvelles récoltes dans de meilleures conditions. Les **conditionneurs** participeront à cette

dynamique en **mettant fin aux opérations de promotion et aux mises en avant commerciales de l'ancienne récolte** dès la date de bascule définie collectivement. L'objectif est de libérer l'espace commercial nécessaire à l'installation progressive des pommes de terre primeurs puis des nouvelles récoltes 2026.

Dans cet effort collectif, les **commerçants** s'engagent à **accueillir les pommes de terre primeurs et les nouvelles récoltes 2026 comme les produits phares de la saison**. Leur référencement progressif, leur mise en avant en rayon et leur valorisation auprès des consommateurs accompagneront la montée en puissance des disponibilités tout au long de la campagne.

La démarche repose sur un principe simple : chacun prend sa part de responsabilité pour recréer les conditions d'un marché plus équilibré. En réduisant la coexistence entre anciennes et nouvelles récoltes, la filière entend redonner toute sa visibilité à la saison 2026, renforcer la valeur perçue des nouvelles pommes de terre et permettre une meilleure rémunération de l'ensemble des acteurs.

Ce plan d'action traduit la volonté des professionnels de ne pas subir la conjoncture mais d'agir collectivement pour préserver l'avenir économique de la filière française de la pomme de terre. ■

CNIPT

« La transition entre deux campagnes est toujours un moment stratégique. Cette année, compte tenu des excédents disponibles, elle nécessite une mobilisation collective sans précédent », souligne Luc Chatelain, Président du CNIPT.

## EN BREF...

### Recherche-Innovation

#### Le Parlement européen adopte les NGT

Le Parlement européen a validé, le 17 juin, le cadre juridique des Nouvelles techniques génomiques (NGT). Le règlement adopté vise à autoriser l'introduction dans l'agriculture de plantes issues de ces nouvelles techniques génomiques. La technique NGT permet de modifier le génome d'une plante en utilisant des gènes issus de la même espèce ou d'une espèce apparentée, sans introduction d'ADN étranger. Deux catégories de plantes sont créées : les plantes de catégorie 1, présentant des mutations limitées, seront considérées comme équivalentes aux variétés conventionnelles et exemptées des contraintes strictes liées aux OGM. Celles de catégorie 2, aux modifications plus complexes, resteront soumises à la directive OGM de 2001, incluant une autorisation préalable et un étiquetage obligatoire.

### Les interprofessions unies pour gérer une situation exceptionnelle

Face à la situation exceptionnelle de la campagne 2025-26, qui a conduit à l'absence de débouchés pour certains volumes de pommes de terre, le CNIPT et le GIPT ont décidé d'agir conjointement afin d'accompagner les producteurs confrontés à ces excédents.

Les deux interprofessions ont ainsi mis en place un dispositif de prise en charge forfaitaire destiné à contribuer aux coûts engagés pour la sortie de marché des volumes concernés. Cette aide vise notamment les opérations de destruction sécurisée réalisées conformément au protocole sanitaire défini dans la note technique « [Gestion des excédents de pommes de terre – Valoriser les volumes excédentaires de pommes de terre au sein de la filière](#) » (version avril 2026). Le dispositif concerne en particulier les destructions par mise en tas avec couverture par film plastique noir, méthode retenue afin de garantir le respect des exigences sanitaires et de limiter les risques phytosanitaires.

Les producteurs éligibles pourront bénéficier d'une indemnisation forfaitaire couvrant une partie des coûts liés à ces opérations, dans la limite des crédits mobilisés par la filière.

Pour mettre en œuvre ce soutien, les deux interprofessions ont retenu des modalités adaptées à leurs secteurs respectifs :

- Le **CNIPT** s'appuie sur un [Accord Interprofessionnel soumis à l'extension](#).

- Le **GIPT** met en œuvre un [protocole privé avec les Industriels](#).

Cette démarche commune illustre la capacité de la filière à se mobiliser collectivement pour apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées sur le marché et favoriser une transition ordonnée vers les récoltes 2026.



Cliquez sur les liens pour en savoir plus